

## Introduction aux ressources

### Quelles sont les grandes lignes de la rénovation pédagogique des LCA ?

#### Finalités et objectifs :

**Poser la question de la refondation de l'enseignement des LCA, c'est avant tout poser la question des finalités et objectifs de cet enseignement que son statut d'option fragilise de plus en plus.**

Lors de la rénovation du collège, la question de la refondation de l'enseignement du latin et du grec doit pouvoir s'inscrire dans une interrogation plus générale, sur le genre de formation que l'école souhaite donner aux élèves pour qu'ils puissent vivre dans le monde de demain.

**Peut-on parler de changement de finalité et d'objectifs avec cette « refondation » ?**

Oui, et non, car, comme pour le reste, rien ne naît de rien, et depuis les programmes de 1995, les préambules affichent la volonté d'aller vers plus d'ouverture de la discipline et de ne pas seulement viser la formation de spécialistes de la langue.

#### La finalité

**Comme l'affirme le préambule des programmes du Collège, l'apprentissage du latin et du grec ne saurait plus être une fin en soi dans le second degré.**

Nous l'avons écrit dans le rapport : il est temps de distinguer clairement, entre deux finalités :

\* « savoir » du latin ou du grec pour lire un jour des auteurs dans le texte » ?

ou bien

\* « savoir du latin ou du grec pour mieux s'ouvrir aux « mondes modernes », être capable de mieux les comprendre et de mieux y vivre en homme éclairé, de mieux y exercer sa citoyenneté, dans une position de plus grande ouverture aux hommes et aux choses ?

**La refondation affirme donc le pouvoir éducatif des LCA dans le second degré et se propose de le libérer.**

Le Préambule des nouveaux programmes du collège rappelle, je cite, que :

*« Les cours de langues anciennes permettent à l'élève de découvrir directement et personnellement la richesse et la fécondité de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale. L'élève peut ainsi acquérir des repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans notre société de la communication. Ces allers et retours à travers l'histoire entre les mondes grec et romain et les mondes contemporains exercent l'esprit critique, favorisent la perception des permanences et des évolutions »*

En référence au socle commun de compétences, les LCA doivent donc contribuer à la construction d'un citoyen « autonome, critique et conscient », formule présente dans tous les programmes de français.

Les langues anciennes doivent être le lieu privilégié de la rencontre de l'altérité, mais objective et dépassionnée.

Heinz Wissmann écrit dans *l'Avenir des langues*, de 2004 : « Nous avons avec les textes anciens le cas le plus extrême d'un éloignement au cœur de ce qui est familier. Mais cette familiarité est à redécouvrir (...) Il n'y a pas mise à distance plus féconde pour rendre *opérante* une *éducation à l'autonomie* » (P. 20)

Cette finalité, humaniste, est aussi celle de la discipline des lettres, et il n'y a rien d'étonnant à cela.

Quels objectifs à atteindre pour rechercher cette finalité ? Quels buts précis doit se fixer l'enseignement des LCA ?

### Deux objectifs

**L'objectif premier** qui a toujours été celui de l'enseignement des LCA, c'est de **mettre au centre de cet enseignement des LCA** ce qui est le cœur de notre discipline (et lui assure une identité propre à côté de la discipline « français ») : **le texte latin ou grec**.

La refondation pédagogique réaffirme la place première de l'étude du texte (prévenant ainsi les dérives vers le tout civilisationnel) et en fait l'objet premier – presque unique- de l'enseignement.

(par texte, nous entendons de façon très large une langue mise en discours).

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité est ainsi le lieu où l'élève développe une compétence essentielle : **la compétence à interpréter** - lire pour comprendre et interpréter, intercomprendre et corrélérer- (compétence parfaitement transversale à toutes les disciplines et à toute activité de lecture, professionnelle et personnelle).

#### ***Recentrer l'enseignement des LCA sur la compétence à interpréter***

De ce fait, les langues et cultures de l'Antiquité ne sont réellement formatrices que si l'élève est régulièrement entraîné à une **lecture directe et personnelle des textes originaux**. Il s'agit non d'apprendre la langue pour elle-même, mais de mettre les élèves en mesure de *lire des textes* eux-mêmes, d'abord simples, et au plus tôt. Pour proportionner le coût cognitif de ces apprentissages aux conditions qui sont celles d'aujourd'hui, pour qu'ils soient *accessibles au plus grand nombre*, et pour leur conserver toute leur vertu formative, une **refondation pédagogique** est apparue nécessaire.

L'activité principale ne doit être ni la grammaire ni la version, mais bien la **lecture**. Or si l'on veut faire *lire*, l'apprentissage raisonné du **lexique** et la pratique régulière de la **lecture cursive** deviennent résolument prioritaires. Deux écueils sont à éviter : le détour *systématique*, excessivement coûteux, par le métalangage de l'analyse grammaticale, et, à l'opposé, ce raccourci pervers qu'est le recours systématique aux traductions toutes faites. Si *formaliser* l'interprétation est un travail de spécialiste, sa *pratique* en revanche, à travers la *lecture* et la *glose*, est à la portée de tous – sous la conduite de maîtres bien formés.

Tout l'esprit de la refondation des langues et cultures de l'Antiquité, recentrées sur **la compétence à interpréter**, trouve ici son principe.

**Le second objectif** est de mieux afficher la profonde transversalité de la discipline et de la décliner délibérément : nous écrivons dans le rapport que les LCA constituent plus qu'une discipline mais un « faisceau de disciplines, faisceau qui en fait la singularité et la richesse ».

L'enjeu pour l'avenir des langues anciennes, discipline optionnelle rappelons-le, sera alors de se développer avec les autres, en travaillant à se rendre indispensables aux autres disciplines qui, elles, sont obligatoires.

Les facteurs de vitalité des langues anciennes, qui sont nombreux, ne trouveront pas leur développement dans le système scolaire du collège et du lycée si ces langues anciennes se replient sur elles-mêmes, ou pire, cherchent à se développer contre les autres disciplines, ou en concurrence avec elles.

Les deux objectifs seront poursuivis de façon concomitante : c'est dans l'étude première des textes que toute démarche d'ouverture vers les autres disciplines prendra corps et prendra sens

**Pour résumer** l'esprit de cette refondation pédagogique et le changement de paradigme:

**Par l'étude première et centrale des textes latins et grecs**, dans le souci de mettre en lumière la richesse des LCA, que nous voulons voir dialoguer avec d'autres disciplines scolaires, il s'agit

- de **mettre en perspective** deux mondes, de développer les « allers et retours », les « mises en résonance » entre les mondes anciens et les mondes modernes
- de **faire mieux comprendre à un élève** comment l'option de LCA, à laquelle il consacre du temps et des efforts, contribue fortement à sa formation d'élève, d'étudiant et d'adulte.

**Conjointement, on rend lisibles les finalités et objectifs de cet enseignement dans le second degré pour les familles et ... pour notre institution.**

**Pour poursuivre cette finalité et atteindre ces deux objectifs, nous privilégierons (dans un premier temps au moins) quelques « facteurs de vitalité » des langues anciennes » et engagerons un travail vers certains domaines et disciplines en particulier.**

**Quatre domaines de réflexion et de travail pédagogiques ont été retenus.**

Je ne vais pas les développer, faute de temps et parce que ce n'est pas l'objet ici d'aborder les aspects plus techniques ou plus spécialisés.

**1° domaine** de travail pédagogique : **la mise en lien (nous aimons dire en résonance) des langues anciennes avec la langue française**, non pas de façon sporadique mais de façon organisée et méthodique.

C'est un lieu commun de dire que le latin permet de « mieux connaître le français ». Et on peut douter de sa validité s'il s'agit de saupoudrer le cours de petites séances d'étymologie lexicale, qui certes font toujours plaisir aux élèves, mais n'accroissent guère leur capacité à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit ni à mieux lire les textes.

En revanche, la langue latine, qui présente cette particularité d'être à la fois très proche de la nôtre par son lexique, et étrange par ses structures, a vocation à faire réfléchir sur la langue française, en permettant une autre approche de la langue, comme système, par comparaison raisonnée des continuités et des ruptures avec les langues anciennes devenues « langues mortes », par une mise en perspective organisée et systématique et un examen comparé du lexique, de la syntaxe de la morphologie.

**2° domaine** de travail pédagogique, et pour la même raison, **la mise en lien et en résonance des langues vivantes apprises à l'école avec les langues anciennes.**

L'enseignement du latin ne doit plus continuer à se penser en marge des démarches d'intercompréhension des langues romanes (ces langues qui concernent 200 millions de locuteurs sur un espace européen très proche de l'ancienne Romania, et plus de 900 millions dans le monde depuis leur essaimage vers les Amériques).

Le lien doit aussi être fait avec l'anglais, ou l'allemand ; et de même pour le grec ancien, à l'égard du grec moderne et du russe.

Comme le dit un de nos collègues IPR en ouverture d'une fiche Eduscol : « *Il ne s'agit naturellement pas de transformer le cours de LCA en un enseignement de linguistique ou de phonétique historique et comparée. (...) L'essentiel est de songer à rendre les élèves sensibles, de la 5<sup>ème</sup> à la Terminale, à la **perméabilité des langues** en proposant **des activités multilingues régulières et courtes**, qui soient constamment en lien avec les situations de lecture sous des formes variées et avec toutes les exploitations dont elles font l'objet ».*

**3° domaine** de travail et de réflexion pédagogiques : **l'ouverture de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité aux langues et cultures de l'ensemble de la Méditerranée** - non seulement celles de la rive nord mais aussi de la rive sud (ce que nous appelons volontiers « l'Euroméditerranée », à la suite de notre collègue de CPGE Patrick Voisin).

L'École française aujourd'hui scolarise un très grand nombre d'élèves dits « issus de l'immigration ». Comment le cours de latin pourrait-il continuer, à ne jamais rien dire à ces élèves latinistes ou hellénistes de ces cultures de la Méditerranée dans leur contiguïté avec le latin et le grec (je dis bien « contiguïté » et non « continuité »?) .

**Une note du 20 juin 2011 de la DGESCO** (à la conception de laquelle des inspecteurs généraux et pédagogiques régionaux de lettres et d'arabe ont participé), encourageait à mettre en place dans des sections expérimentales « langues et cultures méditerranéennes », un enseignement interdisciplinaire, assurant une liaison entre les deux disciplines – latin et arabe-, sur les plans culturel et aussi linguistique. À la rentrée 2013, une nouvelle note pour le développement de cette démarche a été adressée aux recteurs par le directeur général de l'enseignement scolaire (la continuité du projet est assurée).

**Cette démarche double, à la fois anthropologique et linguistique**, est délicate bien entendu mais prometteuse. Il ne s'agit pas de retrouver une identité culturelle niant les évolutions de l'histoire mais de construire une citoyenneté culturellement plurielle et ouverte, dans la confrontation du passé et du présent.

Les académies de Versailles et de Créteil, grâce aux collègues IA-IPR de lettres et d'arabe en particulier, sont des promoteurs de cette orientation et accompagnent les équipes. Pour la rentrée 2013, Lille, Lyon, Marseille, devraient aussi s'impliquer dans la démarche.

**4° domaine, qui englobe d'une certaine façon les trois premiers : l'étude des textes latins et grecs doit conduire les élèves à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui :**

- dans tous les aspects, de la vie sociale, économique, politique auxquels ils sont confrontés.

La littérature ancienne est un discours sur l'homme, comme toute littérature.

« C'est seulement dans une distance balisée », écrit François Hartog, que l'on peut découvrir « ce que ces auteurs ont pu penser et ne pas penser et ce que nous, dans ce mouvement d'aller et retour entre eux et nous, pouvons à partir d'eux, grâce à eux, voire contre eux, penser sur eux et sur nous ».

- aussi dans le domaine des diverses disciplines qui constituent leur cursus scolaire ; au lycée notamment. La refondation pédagogique doit permettre que l'étude des textes anciens soit aussi l'occasion d'une ouverture intellectuelle et d'éclairages précieux sur les disciplines scolaires.

**D'où l'idée de modules programmatiques**

- du côté de la série littéraire : LCA et les arts, LCA et musique, LCA et peinture, LCA et théâtre, LCA, LCA et littérature française et européenne ;
- mais aussi du côté des séries scientifiques et économiques : LCA et médecine, LCA et pharmacie, LCA et sciences naturelles ou dures, LCA et mathématiques, LCA et architecture, LCA et droit etc.

Ce qui suppose **un renouvellement des corpus d'auteurs, et un élargissement vers les textes en langue latine de la Renaissance, du 18<sup>es</sup>. voire du 19<sup>es</sup>.**

Telles sont les ambitions pédagogiques que l'IGEN de lettres pense propres, aujourd'hui, à permettre de garder, dans le cadre de notre institution scolaire, « le contact vivant avec notre mémoire fondatrice ».

**Concrètement, comment articuler ces orientations avec les programmes actuels ?**

**Il est certain que ces programmes, notamment du lycée, seront à reconsidérer (mais ce n'est pas à l'ordre du jour).** Nous continuons donc à travailler avec ces programmes pour le choix des auteurs, des œuvres, des thématiques et problématiques.

Et c'est dans le traitement de ces œuvres, auteurs, thèmes, problématiques, que :

- nous plaçons le texte au cœur de toutes les activités de classe (j'y insiste : c'est là le cœur de l'identité de notre discipline) ;
- nous introduisons les quatre orientations ci-dessus, de façon aussi régulière que possible (mais pertinente et sans systématisation) :

- de façon régulière pour les résonances linguistiques (pour éviter le saupoudrage et produire des effets mesurables) ;
- de façon plus ciblée pour les autres résonances et allers et retours entre mondes anciens et mondes modernes : c'est un souci que doit avoir le professeur quand il aborde l'étude d'un texte, ce ne peut être une démarche systématique.

**C'est en fait à un changement de positionnement** que nous invitons les professeurs. **La mission du professeur de langues anciennes est clarifiée** : il doit trouver la singularité de sa place dans l'ensemble du paysage des disciplines scolaires, en assumant **sa fonction à la fois de filiation et d'héritage**.

*Catherine Klein, inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe des lettres (Journée IGEN / IA-IPR de lettres du 21 mars 2013, extrait)*

# INTERPRÉTER

---

Des langues et cultures de l'Antiquité, l'on a depuis longtemps reconnu l'intérêt dans les domaines de la langue, des références culturelles et de l'histoire. On a moins souvent tenté de définir leur apport sur le plan cognitif : à cet égard, l'enseignement des LCA a pour moyen et pour principal objet de développer chez les élèves leur compétence à interpréter.

## La compétence à interpréter

---

L'**interprétation** est le fait de **donner sens** à un geste ou à une parole, à des signes ou à un texte. Elle relève, au premier abord, de la sémantique, et à ce titre mobilise la connaissance du code linguistique, qui sert à comprendre, par exemple, ce qu'un texte *dit*. La compréhension immédiate de l'écrit courant est, en principe, presque entièrement *automatisée* chez les lecteurs. Elle peut souvent suffire quand l'auteur et le lecteur sont contemporains, et du même milieu, lorsqu'ils partagent à peu près les mêmes connaissances sur l'univers, et tant que le texte n'a qu'une fonction informative ou documentaire.

Elle ne suffit jamais dès que le texte présente quelque « étrangeté », ou comporte de l'implicite, ce qui est toujours le cas, entre autres, dans un texte littéraire : par définition, un texte est littéraire du fait même que le sens littéral n'en épuise pas la signification. Comprendre cesse ici d'être un *automatisme*, et la langue seule n'y suffit plus.

La lecture devient alors « herméneutique », et c'est ici qu'à proprement parler le lecteur doit **interpréter** le texte. Il lui faut pour cela s'écarter du *sens littéral*, en testant méthodiquement d'autres *hypothèses de sens*. Il ne suffit plus de savoir lire ce que le texte *dit*, il s'agit moins « d'expliquer » que de **comprendre** ce que ce texte veut dire, et pour cela, le lecteur doit pouvoir *traduire* ou du moins *gloser* le texte *dans des mots à lui*.

### La compétence à interpréter : connaissances et capacités

Toute compétence se définit comme un faisceau de *connaissances*, de *capacités* et d'*attitudes*. En se fondant avant tout sur la cohérence interne du texte et sur la situation dans laquelle il a été énoncé, le lecteur essaie de retrouver ce qu'a dû être, dans le contexte d'origine, l'intention de l'auteur, c'est-à-dire la « *question* » à laquelle le texte cherchait à répondre, et *celle à laquelle il peut répondre aujourd'hui*. Ainsi tâche-t-il de *s'approprier* le texte en le rapportant à sa propre expérience.

#### Connaissances

Outre une bonne connaissance de la *langue*, l'opération requiert des notions précises sur le monde dans lequel fut écrit le texte, et sur les *façons de penser* qui y avaient cours.

#### Capacités

Sur ce fondement notionnel, le lecteur procède à un *calcul* d'inférences *ordonné*. Face au texte, il prend conscience de ses propres attentes, ainsi que de ses questions *du moment*, que le texte l'amène à définir. A ces premières attentes, il confronte les hypothèses logiques qu'il forme sur l'intention. L'impossibilité de « comprendre » *immédiatement* ou d'accepter *tel quel aujourd'hui* le sens littéral déclenche ce dialogue entre le passé et le présent, entre l'autre et soi, qui fonde l'interprétation. A la lumière de la grammaire puis de l'histoire, le lecteur construit des hypothèses locales qu'il *valide*, ou *invalidé*, en les rapportant à la totalité du texte ou de l'œuvre. Il *éprouve* ainsi, de façon raisonnée,

divers sens possibles, allégoriques, figuraux ou symboliques. Tel est le savoir-faire de l'interprète, dont l'art est de *comprendre par traces*.

Interpréter est une *opération logique* complexe, qui suppose toujours quelque modélisation abstraite de « l'objet » à interpréter dans sa totalité. Une interprétation est comparable à une « fonction » : à une formule textuelle elle associe une image définie dans une structure abstraite, un « modèle » interprétatif, que le lecteur doit, avec méthode, construire, et rajuster pas à pas. L'interprétation se valide en effet moins par sa vérité que par sa justesse ; en quoi elle est le contraire d'une lecture « en roue libre » : plusieurs lectures toujours sont possibles ; toutes ne se valent pas.

L'interprétation devient nécessaire quand le sens littéral se fait *problématique* pour le lecteur. Et tel est le cas, notamment, quand la langue est *ancienne*, et que le monde n'est plus dans lequel et pour lequel fut écrit le texte. C'est donc sur les *textes transmis* les plus éloignés - ceux des auteurs classiques, modernes ou anciens, et en toute langue de culture – que **la compétence à interpréter** s'exerce avec le plus de nécessité, et donc aussi avec le plus de *fruit*. C'est d'ailleurs dans ce domaine qu'elle s'est constituée comme une discipline, et comme une *méthode*. L'herméneutique est au fondement même des « humanités », de la philologie, et aujourd'hui des **lettres**, dont à l'école elle assure l'unité disciplinaire.

Interpréter devient en effet une opération cruciale quand il s'agit de comprendre le *sens*, l'*intérêt* et la *valeur* de textes écrits dans une langue *transmise* – et qui donc n'est pas « morte » – mais que l'on ne *parle* pas ou plus : cela vaut non moins pour une œuvre de La Fontaine, Cervantès, Shakespeare ou Hölderlin que pour un texte de Platon, de la Bible, ou de Tite-Live. La nécessité d'interpréter naît d'une *distance* et d'une *séparation* du lecteur et de l'auteur. Ne pouvant plus être immédiat, l'accès au sens doit être alors nécessairement construit par le lecteur, mais avec méthode, et dans le cadre de *limites* objectivées et précises.

## Recentrer l'enseignement des LCA sur la compétence à interpréter

De ce fait, les langues et cultures de l'Antiquité ne sont réellement formatrices que si l'élève est régulièrement entraîné à **une lecture directe et personnelle des textes originaux**. Il s'agit non d'apprendre la langue pour elle-même, mais de mettre les élèves en mesure de *lire des textes* eux-mêmes, d'abord simples, et au plus tôt. Pour proportionner le coût cognitif de ces apprentissages aux conditions qui sont celles d'aujourd'hui, pour qu'ils soient *accessibles au plus grand nombre*, et pour leur conserver toute leur vertu formative, une refondation pédagogique est apparue nécessaire.

L'activité principale ne doit être ni la grammaire ni la version, mais bien la **lecture**. Or si l'on veut faire *lire*, l'apprentissage raisonné du **lexique** et la pratique régulière de la **lecture cursive** deviennent résolument prioritaires. Deux écueils sont à éviter : le détour *systématique*, excessivement coûteux, par le métalangage de l'analyse grammaticale, et, à l'opposé, ce raccourci pervers qu'est le recours systématique aux traductions toutes faites. Si *formaliser* l'interprétation est un travail de spécialiste, sa pratique en revanche, à travers la *lecture* et la *glose*, est à la portée de tous – sous la conduite de maîtres bien formés.

Tout l'esprit de la refondation des langues et cultures de l'Antiquité, recentrées sur la **compétence à interpréter**, trouve ici son principe.

### L'école apprend-elle à interpréter ?

À l'école, **la compétence à interpréter** – *qui n'est pas clairement identifiée comme telle dans l'actuelle version du Socle commun* – est pourtant l'une des plus véritablement *transversales* qui soient.

Elle est requise en effet dans divers champs cognitifs : *analyse de document* en histoire, *commentaire de textes* en français et en philosophie, compréhension de l'oral et de l'écrit en *langue étrangère*, interprétations de données ou de résultats à travers la pratique de la *méthode expérimentale* dans les diverses sciences, humaines ou exactes.

Dans les faits, toutefois, au niveau scolaire, la pratique de l'interprétation reste le plus souvent limitée : en sciences, l'explication des phénomènes étudiés est connue d'avance ; ailleurs, les pièges et les illusions d'une compréhension immédiate, celle que procure la lecture de textes déjà traduits dans la langue courante, ou produits dans une langue étrangère qu'on a appris à *parler*, font que le processus de l'interprétation reste en grande partie *automatisé* ou *préconstruit*. Pour le rendre « accessible », on familiarise l'objet, alors que l'interprétation procède au contraire d'une expérience de *défamiliarisation*.

De fait, ce n'est guère que dans la lecture des textes écrits en une langue un peu ancienne, et abordés dans leur langue originale, que le collégien ou le lycéen ont l'occasion, et le besoin, d'exercer la **compétence à interpréter**, de façon *explicite*. C'est de cet exercice de l'interprétation, conscient et méthodique, qu'aussi bien l'étude des textes français patrimoniaux que les langues et cultures de l'Antiquité tirent leur fécondité pédagogique.

A ce titre, ces pratiques ne commutent avec aucune autre discipline, et, du moins en France, le latin moins encore, lui qui de surcroît est la langue mère du français.

La **compétence à interpréter** que les LCA exercent de façon méthodique permet de *fonder* solidement *chacun des domaines du Socle* : maîtrise de la langue française et de ses variations, apprentissage des langues étrangères, développement des capacités logiques, culture humaniste, apprentissage de l'autonomie personnelle, formation du citoyen.

### Transversalité de l'interprétation

Non moins qu'à l'école ou dans la vie personnelle, la compétence à interpréter s'avère transversale dans la vie professionnelle :

Les *juges* interprètent la loi ; les *médecins* en font de même pour les signes cliniques, les résultats des examens biologiques, ou les données de l'imagerie médicale. L'*ingénieur* interprète les signaux de défaillance inopinée d'un système. Le *comédien* ou le *danseur* eux aussi sont des interprètes. Une bonne part de toute forme de *management* consiste à construire des indicateurs et à les interpréter. La *psychanalyse* interprète les récits des patients. L'*économiste* ou le *sociologue* interprètent les données qu'ils modélisent. En intelligence artificielle, « l'interprétation » joue un rôle central en *informatique* : elle permet d'exécuter un programme sous formes d'actions au fur et à mesure du déchiffrement syntaxique de son code source. L'*instrumentiste* ou le *chanteur* interprètent le texte d'une partition en lui donnant une réalisation sonore personnalisée. Interpréter des textes complexes ou anciens est au cœur de l'activité professionnelle du *professeur de lettres*, du *philosophe*, du *juriste*, du *journaliste* ou de l'*historien*. Plus couramment, l'interprétation est le fait de traduire un discours d'une langue en une autre, aussi est-elle au principe même de tout *apprentissage des langues* comme de l'activité des traducteurs professionnels et de ceux qu'on nomme précisément des « *interprètes* ».

En fait, il est peu de « situations de la vie » où l'on n'ait besoin d'« interpréter » : en esquivant si souvent les réponses « longues », nos élèves montrent dans les comparaisons internationales que c'est pourtant cette compétence à laquelle ils sont le moins formés.

### Portée de cet apprentissage : attitudes développées

En tant qu'opération logique, l'interprétation est à l'opposé de l'identification : elle consiste à « comprendre », avec méthode, ce qu'un texte, des signes, une parole, ou une situation, nous disent de *radicalement autre* que ce à quoi nous nous attendions.

C'est en cela que cette compétence développe l'esprit de libre examen, l'autonomie du jugement, et le sens critique. L'interprétation apprend à comprendre et l'Autre et soi-même ; elle construit un sens de la relativité culturelle et historique. En quoi elle est école de tolérance et d'*humanité*. Telle est l'*attitude* fondamentale que développe la pratique raisonnée de l'interprétation. Jointe aux *connaissances* et aux *capacités* logiques ci-dessus mentionnées, cette *attitude* achève de constituer proprement la compétence à interpréter.

En dernière analyse, on peut de la façon la plus large définir la **compétence à interpréter** comme la capacité à prendre en temps limité, en fonctions des *signes* dont on dispose, des décisions adéquates et *sensées* dans des situations problématiques radicalement *inédites*.

Ainsi entendu, l'apprentissage des langues anciennes s'avère difficilement remplaçable à l'école tant pour ce qui est de développer les capacités cognitives et linguistiques des élèves que pour les former à la vie même.

Recentrer cet apprentissage sur la *lecture* et les *pratiques simples* de l'interprétation peut en abaisser le coût cognitif tout en améliorant son efficacité pédagogique. C'est sur quoi repose précisément toute la stratégie de « **refondation** » que l'IGEN depuis trois ans mène dans le domaine des LCA.

*Bernard Combeaud, inspecteur général, groupe lettres de l'IGEN*

## Pourquoi transmettre le patrimoine gréco-latin ?

---

Le rapport de l'inspection générale de 2011 ne pouvait faire l'économie d'une interrogation plus profonde sur la nécessité de la transmission du patrimoine gréco-latin, au-delà des contingences historiques et de la tradition scolaire, et sur la nécessité notamment de l'enseignement de la langue latine. Cette nécessité, cela a été fortement souligné, trouvera dans une pédagogie rénovée les raisons de sa légitimité, ressourcée aux origines culturelles de l'Europe. En repensant la notion d'identité européenne, ce rapport intègre l'enseignement des langues classiques dans un horizon de multi-culturalité.

Le cours de langues et cultures de l'Antiquité s'attache à donner à l'élève l'ouverture d'esprit nécessaire pour vivre dans un monde complexe et en perpétuelle évolution. Loin d'être sclérosés et repliés sur eux-mêmes, les programmes affichent leur volonté d'ouverture au monde. La situation des langues et mondes grecs et latins par rapport à nous libère leur pouvoir éducatif : elle doit permettre une rencontre de l'altérité, mais objective et dépassionnée. Pour reprendre les termes du socle commun, il s'agit de prendre conscience à la fois des ruptures et continuités à travers la pensée des auteurs latins et grecs, de mieux lire le présent en s'appuyant sur le passé le plus éloigné, d'avoir une compréhension claire de cet héritage et un recul nécessaire par rapport aux mondes d'aujourd'hui.

Ainsi, étudier les langues anciennes, ce n'est pas étudier des modèles, c'est plutôt examiner des mondes propres à nourrir nos réflexions sur l'époque contemporaine. C'est aussi, en allant à la rencontre d'exemples universels de courage et d'honneur et en écoutant les réponses concrètes de la philosophie antique, se donner des armes pour le monde d'aujourd'hui et de demain. L'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité doit s'ouvrir à l'Europe et au-delà à l'Euroméditerranée dans un dialogue interculturel devenu aujourd'hui encore plus nécessaire.

Ces interrogations sont portées par bon nombre de pays européens dont l'Allemagne et l'Italie. Tous ont fait le choix, selon diverses modalités, de maintenir l'enseignement de la langue latine : la vraie compréhension de la pensée d'un auteur passe par le contact direct entre le lecteur et l'œuvre originale : la traduction, si parfaite soit-elle, est toujours un intermédiaire et une réinterprétation, comme tout art.

L'érudition a son mérite patent, mais elle ne suffit plus à nourrir l'esprit de découverte qui est au cœur de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité et que la mission propose de promouvoir. D'Alembert, dans le *Discours Préliminaire* de l'*Encyclopédie*, nous montre le chemin vers le « pays de la raison et des découvertes » : « Le pays de l'érudition et des faits est inépuisable ; on croit, pour ainsi dire, voir tous les jours augmenter sa substance par les acquisitions que l'on y fait sans peine. Au contraire, le pays de la raison et des découvertes est d'une assez petite étendue, et souvent au lieu d'y apprendre ce que l'on ignorait, on ne parvient à force d'étude qu'à désapprendre ce qu'on croyait savoir ».

Dans *l'Arrière-pays*, Yves Bonnefoy se souvient de ses premières études latines : « Le latin était un feuillage vert sombre touffu, un laurier de l'âme, à travers lequel j'eusse perçu une clairière peut-être, en tout cas la fumée d'un feu, un bruit de voix, un frémissement d'étoffe rouge ».

### Les compétences travaillées à travers les LCA

#### La compétence langagière.

L'observation du fonctionnement des langues de formation et de culture que sont le latin et le grec, l'examen comparé du lexique, de la syntaxe, de la morphologie, le regard *réflexif* sur le fonctionnement du langage en général qu'induisent ces pratiques, aident l'élève à comprendre et à apprendre sa propre langue, mais aussi la plupart des langues européennes.

#### La compétence herméneutique.

Quand à force de temps la langue en est devenue opaque, et que leurs contextes d'origine ont disparu, les textes les plus anciens requièrent un travail d'*interprétation* et de *réappropriation*. *C'est ce travail, et lui seul, qui est formateur de compétences transférables*. Face à une situation inédite, confronté à un artefact, linguistique ou non, qui ne fait pas ou ne fait plus sens, mais qui a été produit par l'homme, un lycéen doit acquérir *la compétence de décider par lui-même, et avec méthode, d'un sens plausible et cohérent*.

C'est ainsi qu'il apprend à répondre de façon inventive et novatrice aux situations inédites.

L'apprentissage des langues anciennes y peut plus que tout autre concourir, en raison même du fait qu'on ne les parle plus. Ici, un mélange de rigueur et de finesse intuitive doit en effet suppléer aux automatismes langagiers disparus. Les étapes de la lecture et de la traduction initient les élèves à l'élaboration progressive d'une interprétation sensée de ce qui de prime abord pouvait paraître presque totalement opaque : l'élève acquiert ainsi des compétences de lecture et d'écriture, mais surtout une compétence générale à interpréter. Cette compétence herméneutique est éminemment transférable à la fois à d'autres disciplines, comme aux situations les plus cruciales de la vie professionnelle ou personnelle. Plusieurs disciplines travaillent cette compétence, le français, les langues étrangères, la philosophie, l'histoire, chacune à sa manière. Mais, en raison même du fait que le latin et le grec ancien ne se parlent plus, il n'est pas de champ disciplinaire au lycée où elle soit exercée de façon plus cruciale que dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité.

### **La compétence culturelle.**

Enfin, la mise en relation des textes antiques avec des productions modernes et contemporaines de l'art ou de la pensée révèle l'imaginaire partagé qui au cours des siècles a nourri et continue d'alimenter toute une partie de nos représentations culturelles, en France comme en Europe et de par le monde.

### **Objectifs et finalités**

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au lycée répond ainsi à deux objectifs essentiels :

- contribuer, en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen français et européen par l'accès, *pour le plus grand nombre d'élèves*, à l'héritage à la fois *linguistique* et *culturel* gréco-romain ;
- favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines. Les LCA sont en effet en relation d'abord, consubstantiellement, avec l'enseignement du français, mais aussi avec l'histoire, l'éducation civique, juridique et sociale, la philosophie, les sciences et les arts, qu'il s'agisse de leur pratique même ou de leur histoire. Leur enseignement favorise la construction des compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères et les renforce.

De façon privilégiée, et pour deux raisons objectives, d'une part le temps des commencements, qui nous rattrape toujours, de l'autre les expériences que les sociétés ont faites au cours des siècles du traitement des matériaux antiques, ces enseignements ont une double vocation :

- **vocation à faire réfléchir progressivement sur des notions décisives pour l'avenir de nos sociétés** : « le patrimoine », « les racines », « l'héritage », « la transmission », ou encore « l'humanisme ». Pourquoi agiter autant ces mots, en effet, au point de démonétiser les notions, sinon parce que l'on ne sait plus très bien ce qu'ils signifient ?

Les nouveaux programmes invitent explicitement à opérer de façon judicieuse des allers et retours avec les mondes anciens : cela doit permettre à l'élève de mettre progressivement en perspective les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans une société de l'hyper communication. Sans les instrumentaliser pour autant, les programmes font désormais des textes anciens (« *textes pionniers* », disait des textes grecs Jacqueline de Romilly) des moyens d'aider à mieux déchiffrer la complexité des mondes contemporains.

A cet égard, il faut noter le développement continu du discours de l'institution depuis les nouveaux programmes du lycée en 2007 : ils proposent en effet des « prolongements », contemporains ou à travers les siècles (cinéma, peinture, littérature) aux textes et notions grecs et romains ; en 2009, au nom de la même liberté pédagogique, les programmes du collège proposent de prendre aussi bien ces « prolongements » et usages divers de l'Antique comme points de départ, pour en faire des acheminements vers les entrées du programme.

Dans cette logique même, les langues et cultures de l'Antiquité ont figuré à la rentrée 2010 dans la liste des « enseignements d'exploration » proposés dans le cadre de la nouvelle classe de seconde : « *Sciences humaines, sciences politiques professions culturelles, droit, lettres, langues, ces voies supposent des bases communes : on s'initiera donc à l'exploration de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale, et cela dans une perspective résolument européenne* » (BOEN N° 30 du 26 août 2010).

- **vocation à faire réfléchir sur la langue française, en permettant une autre approche de la langue, comme système, par comparaison raisonnée des continuités et des ruptures avec les langues anciennes, devenues « langues mortes ».**

De même que l'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité permet de comprendre l'importance de la marque gréco-romaine dans notre culture, littéraire, artistique, historique, philosophique et politique, de même il permet de prendre conscience, en les mettant en perspective, du fonctionnement des systèmes linguistiques du français et des langues étrangères, notamment européennes, romanes mais aussi germanique et anglo-saxonne.

*C. Klein, P.Soler – Rapport 2011 du groupe lettres de l'IGEN, extrait.*